



Synthèse de la presse française

20 décembre 2010

Réforme des droits de vote du Fonds monétaire international (FMI). Le conseil d'administration a entériné la réforme des droits de vote et l'augmentation des contributions des États-membres aux ressources permanentes. Elle prévoit un doublement du total des quotes-parts. La Chine acquiert 6 % des droits de vote, contre 3,6 % aujourd'hui. La réforme doit être ratifiée par 111 États membres pour entrer en vigueur.

Le Figaro économie

Le FMI entérine sa réforme des droits de vote (18.12)